

Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord

Compte rendu de la rencontre

Date : Le jeudi 9 décembre 2021, 13 h 30 HAA

Lieu : Salle communautaire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et par visioconférence

Présences :

Serge Bourgeois, MÎM
Sony Cormier, MÎM
Daniel Gaudet, SADC
Audrey Keating, CEDEC
Michel Bonato, ATR
Karine Rioux, Comité ZIP
Antonin Valiquette, Chambre de commerce des Îles
Gilbert Scantland, RIÉGÎM
Hugo Bouchard, Plan A Capital
Stéphane Thériault, Hydro-Québec
Claude Richard, coordonnateur du Comité

Par visioconférence

Stéphanie Vigeant, Valeco
Samson Vayssières, Valeco
Baptiste Lages, Valeco
Catherine Pineau, Plan A Capital

Absence :

Véronique Deraspe, Société de conservation des îles
Marie-Ève Giroux, Attention Fragiles
Véronique Chiasson, Développement social
Marc-Olivier Massé, CERMIM
Jean-Michel Leblanc, Stratégie énergétique MIM

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 13 h 30.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 9 septembre 2021 :

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions du 9 septembre. Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

4. État d'avancement du projet

4.1 La production :

À la fin d'une première année d'opérations, on est tout à fait conforme aux prévisions, autant pour la production d'énergie que pour l'économie de combustibles qui dépasse les attentes, soit une économie de quelque 7 millions de litres par rapport aux 5.5 millions de litres escomptés. Pour fins de comparaison, on pourrait dire que cette énergie économisée équivaut à la consommation de carburant de quelque 4 800 voitures sur une base annuelle.

Par ailleurs, 88% de l'énergie produite par le parc éolien est intégrée au réseau ce qui représente environ 17% de l'énergie totale distribuée sur le réseau.

Cette excellente performance a été reconnue par l'Association canadienne de l'Électricité (ACE) qui a décerné à Hydro-Québec le « *Prix d'esprit d'initiative en matière de collaboration externe et de partenariats* » dans le cadre de son programme « *Électricité durable* ».

Ce prix lui a été décerné pour sa collaboration avec la collectivité locale des Îles-de-la-Madeleine et la Régie intermunicipale de l'énergie dans l'intégration du parc éolien au réseau de distribution, ce qui a permis de réduire de plus de 15% la consommation en carburant de la centrale électrique des Îles en plus de générer des revenus pour la communauté locale pendant toute la durée du contrat s'échelonnant sur vingt ans.

4.2 Les aspects techniques

Les opérations

Des monte-charges/ascenseurs ont été installés dans les éoliennes en vue d'assurer la sécurité du personnel sur le site en conformité des exigences de la CSST,

Les travaux de recouvrement du câble sur le réseau collecteur ont été effectués comme prévu sous la supervision d'Attention Fragiles.

Les premiers travaux de maintenance annuelle ont été réalisés avec succès et des activités de formations ont débuté auprès de l'opérateur local Langford Électricité afin de lui permettre une meilleure autonomie relativement aux travaux qui n'exigent pas une main-d'œuvre trop spécialisée.

Les travaux effectués et à venir

On vérifiera plus avant avec Tourisme Îles de la Madeleine et Transport Québec les tenants et aboutissants de la réglementation entourant la pose de panneaux visant à annoncer sur la route 199 l'aire pédagogique d'information située sur le site du parc éolien.

4.3 Les aspects environnementaux

Les suivis suivent leur cours comme prévu, il n'y a rien de particulier à signaler au plan environnemental. L'on attend les résultats du rapport annuel d'Attention Fragiles vers la fin

décembre et les résultats devraient être communiqués au comité lors de sa prochaine rencontre en mars prochain.

5. La phase 2 :

État d'avancement du dossier

Dans un document récemment déposé par Hydro-Québec sur la stratégie de conversion du réseau des Îles de la Madeleine aux énergies renouvelables, l'on souligne que l'intégration du parc éolien de la Dune-du-Nord représente déjà un jalon important pour l'atteinte de ses objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'ajout d'éoliennes couplées à des unités de stockage a fait également partie des filières envisagées pour contribuer à l'alimentation du réseau des Îles.

Dans ce contexte, et en s'appuyant sur les excellents résultats enregistrés jusqu'à maintenant, les partenaires de PEDDN envisagent l'extension du parc éolien. Plusieurs scénarios sont examinés allant de l'ajout de deux à quatre éoliennes en tenant compte des critères retenus par Hydro-Québec, soient la fiabilité de l'approvisionnement, l'acceptabilité sociale et environnementale et la réduction des coûts d'approvisionnement en plus d'une contribution significative à la réduction des GES.

Les discussions sont pour l'instant en phase préliminaire et Hydro-Québec s'est montrée intéressée, et ce, indépendamment des options qui seront retenues quant à l'avenir énergétique des Îles.

On mentionne que le projet d'expansion du parc éolien n'est pas incompatible avec le projet de raccordement prévu pour 2027, dans la mesure où, outre l'intégration de l'énergie sur le réseau des Îles il serait possible d'exporter la production excédentaire sur le réseau intégré d'Hydro-Québec.

Les discussions se poursuivent et l'on devrait donc connaître prochainement les orientations d'Hydro-Québec à ce sujet

6. Les préoccupations et les attentes du milieu

Lors des discussions concernant la Phase 2 du Parc éolien de la Dune-du-Nord, plusieurs aspects ont soulevé des questions et les membres souhaiteraient qu'Hydro-Québec (Stéphane Thériault) tienne une rencontre spécifiquement sur le sujet de l'intégration d'une deuxième phase au réseau et les enjeux en regard de l'option du câble sous-marin et de la stratégie de conversion du réseau aux énergies renouvelables. On convient de tenir cette rencontre d'information en marge de la prochaine rencontre du comité de liaison et si besoin, possiblement avant

7. Communications avec la communauté

La Communauté maritime des Îles a pris la décision de s'inscrire à la Régie de l'énergie du Québec comme intervenante dans l'étude de la phase 2 du Plan d'approvisionnement d'Hydro-Québec particulièrement en ce qui a trait à l'approvisionnement de l'archipel en électricité.

La Communauté maritime ne s'oppose pas au projet de câble sous-marin. Elle souhaite cependant s'assurer que des scénarios alternatifs soient également évalués de façon à offrir la meilleure solution en termes de fiabilité, mais aussi en matière d'impact environnemental, social et économique. La solution retenue affectera la vie des Madelinots pour les 40 ou 50 prochaines années. Les audiences auront lieu au cours de l'hiver.

8. Prochaine rencontre du comité

En conservant notre calendrier trimestriel habituel, l'on retient le 10 mars 2022 comme date de la prochaine rencontre du comité. Cette date reste cependant à confirmer.

9. Clôture de la rencontre

La rencontre prend fin à 16 h 00.